

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est une modalité de formation en alternance mise en place entre une entreprise et un établissement de formation, au bénéfice d'un jeune âgé de 16 à 29 ans.

Tous les diplômes de l'Éducation Nationale peuvent être préparés par la voie de l'apprentissage.

Deux avantages majeurs de l'apprentissage :

- L'acquisition d'une première expérience professionnelle
- La perception d'une rémunération en tant que salarié pendant la formation

La formation par apprentissage donne lieu à un contrat signé entre une entreprise, un apprenti, et un centre de formation d'apprentis (CFA).

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit, de type particulier. L'employeur s'engage à transmettre une compétence professionnelle et à verser un salaire à l'apprenti. En échange, ce dernier doit travailler dans l'entreprise et suivre une formation complémentaire en CFA. La formation est sanctionnée par un examen qui permet d'obtenir le diplôme professionnel prévu par le contrat (CAP, BAC PRO, BTS...).

Pour l'apprenti, la formation conjugue des phases d'apprentissage dans l'entreprise et des phases d'apprentissage au CFA, selon un rythme établi. Un principe de co-formation est établi entre l'entreprise et le CFA.

Le CFA est en charge de l'accueil et du suivi de l'apprenti tout au long de sa formation. Une relation suivie et formalisée est engagée entre les parties : un maître d'apprentissage dans l'entreprise et un enseignant référent au CFA suivent l'apprenti tout au long de son cursus de formation.

M.A.J. le 13/05/2019

Dans cette rubrique

- [Mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage \(MCPA\)](#)
- [Qu'est-ce que l'apprentissage ?](#)
- [L'apprentissage en 10 points](#)
- [Réseau des GRETA-C.F.A](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37